

Folklore suisse

Autor(en): **Chs.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 5

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

encore développés, tu n'y pourras plus tenir. Alors, assieds-toi.

Il faut dire aussi que le bénéficiaire était autant syndic que chasseur, tant chasseur que braconnier, tant braconnier que garde-chasse ! Il fut un peu surpris de ce cadeau et ne parvint qu'à dire ces mots :

— Veux-tu bien te taire, malheureux ! Ne vois-tu pas qu'il y a là un conseiller d'Etat !

Celui-ci pardonna bien volontiers au bon syndic ses petits écarts et rit sincèrement de ce qu'on lui raconta à son sujet...

Les échos du mois

Perdu dans la grand'ville

Une fois n'est pas coutume, Auguste Patifou avait quitté son hameau de Villard-les-Pèdzes pour s'en aller rendre visite à un cousin remué de germain, et demeurant à la Péraudette.

Le tram a quitté Saint-François. A la première station, l'employé annonce :
— *Georgette !*

Une charmante jouvencelle, fraîche et souriante, quitte la voiture d'un petit saut léger.

— *Eglantine !*

C'est une élégante dame, en superbe et authentique manteau de fourrure petit gris suisse, qui abandonne le tram.

— *Eugène Rambert !*

Cigare churchillien et pépin chamberlainien, un gros monsieur descend a son tour, laborieusement et majestueusement.

Notre brave gaillard glisse alors à l'oreille du conducteur :

— *Dites vôi, quand ça sera pour Auguste Patifou, vous m'avertirez...*

Une authentique Vaudoise n'est plus

La population tout entière de Vulliens (Jorat) a tenu à rendre hommage à Mme Marie Cavin-Curchod, qui vient de quitter sa nombreuse famille à l'âge de septante-six ans. Alors que le peintre Eugène Burnand travaillait au Sépey, il remarqua aussitôt les traits paysans qui soulignaient le visage de la défunte. A maintes reprises elle posa pour l'artiste lorsque celui-ci œuvrait à ses « paraboles », et son souvenir demeurera grâce aux tableaux sur lesquels elle figure. Marie Cavin faisait partie de cette classe de la population dite du vieux temps, époque où l'on parlait plus volontiers le patois que le français. La défunte était demeurée fidèle à notre vieux langage, écrit la Nouvelle Revue, et se plaisait à le parler avec les personnes qui le connaissent encore.

Folklore suisse

Le dernier numéro de Folklore suisse — bulletin de la Société suisse des Traditions populaires, dont le rédacteur est M. l'abbé Brodard, président de la Ball'Etaila fribourgeoise — vient de paraître ; il est consacré cette fois-ci au Jura, et comprend notamment deux articles en patois de M. Jules Surdez, correspondant jurassien du Conteur vaudois et auteur de nombreuses publications en vieux parler, et un autre de ce bon conteur qu'est M. Jos. Beuret-Frantz. Une publication qui intéressera tous les amis du folklore.

Chs M.